

Évaluation de la recherche

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ CLLE - Cognition, Langues, Langage, Ergonomie

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Toulouse Jean Jaurès - UT2J

Université Bordeaux Montaigne

Centre national de la recherche scientifique -
CNRS

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2025-2026
VAGUE A**

Rapport publié le 11/12/2025

Au nom du comité d'experts :

Christelle Declercq, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente du Hcéres

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

Cette version du rapport est publique au titre du décret n° 2021-1537 du 29 novembre 2021. Des parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figurent pas dans cette version du rapport.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :	Mme Christelle Declercq, PR, Université de Reims Champagne-Ardenne
	Mme Arnaude Cariou, IR, CNRS, Marseille
	M. Ouriel Grynszpan, PR, Université Paris Saclay
Expert(e)s :	M. Martin Haiden, PR, Université de Nantes (représentant du CNU)
	M. Alain Peyraube, DREM, CNRS, Paris
	Mme Efstatia Soroli, PR, Université de Lille (représentante du CoNRS)

CONSEILLER SCIENTIFIQUE DU HCÉRES

M. Jean-Luc Minel

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Nathalie Dessens, Université de Toulouse Jean Jaurès
M. Ricardo Etxepare, CNRS
M. Nicolas Labarre, Université de Bordeaux Montaigne
M. Jocelyn Méré, CNRS

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Cognition, Langues, Langage, Ergonomie
- Acronyme : CLLE
- Label et numéro : UMR 5263
- Composition de l'équipe de direction : M. Franck Amadieu (DU), Mme Anne Przewozny (DU adjointe) et Mme Valérie Tartas (DU adjointe)

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS4 L'esprit humain et sa complexité

SHS4_2 Linguistique

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Unité pluridisciplinaire, CLLE (Cognition, Langues, Langage, Ergonomie) mène des recherches sur les langues, les processus langagiers et cognitifs dans des tâches et situations complexes. Elle est structurée en 3 axes, dénommés « équipes » dans le DAE : Langue et langages (LL), Processus langagiers et cognitifs (PLC) et Cognition en situations complexes (CSC). L'axe LL regroupe les recherches en sciences du langage : documentation, description, outillage et modélisation des langues naturelles, et didactique du français dans ses articulations avec les sciences du langage. Il comprend 4 groupes consacrés à la modélisation des phénomènes de variation, à l'occitan, aux langues romanes et d'Europe, ainsi qu'à la didactique et au discours respectivement.

L'axe PLC a une forte identité pluridisciplinaire et s'intéresse à l'interaction entre cognition humaine et langage comme entité cognitive, moyen de communication, objet d'apprentissage et d'évolution au cours de la vie, et phénomène socio-culturel. Il comprend trois groupes thématiques : Éducation et Apprentissage, Outils numériques, aspects cognitifs et langagiers et Multimodalités, variations, culture. Depuis 2021, il se structure autour d'une question centrale, comprendre la co-construction du langage et de la cognition dans des environnements sociaux et technologiques variés. L'organisation associant psychologie et sciences du langage, implémentée jusqu'aux binômes de responsables, vise à favoriser l'interdisciplinarité. L'axe couvre ainsi un large spectre de données langagières et explore leurs relations aux processus cognitifs tout au long de la vie, y compris dans des situations pathologiques ou cliniques.

Les recherches de l'axe CSC, de taille plus petite, sont en psychologie cognitive, sociale et ergonomique et sont développées dans trois groupes thématiques : Cognition, Interaction, Technologies innovantes ; Interactions Société-Individus et Mémoire ; Évaluation et Décision. Elles s'organisent autour des thèmes suivants : attention, mémoire, émotions, représentations sociales, attitudes, comportements, identité sociale, bien-être, justice, interaction humain-machine, acceptabilité cognitive et sociale. L'axe allie des approches par analyse descriptive des phénomènes et, majoritairement, des approches expérimentales. Il porte des plateaux techniques et outils d'investigation : mesures physiologiques, plateformes robotiques et de réalité virtuelle.

L'équipe de direction de l'unité se compose d'un directeur et deux directrices adjointes, chacun exerçant des fonctions définies : pilotage scientifique, gestion administrative, financière et de ressources humaines. Dans l'élaboration du nouveau projet scientifique, certaines missions assurées jusque-là par l'équipe de direction ont été confiées à des membres du laboratoire n'appartenant pas à l'équipe de direction : Égalité, Science ouverte, Développement durable, Formation, Communication, Valorisation, Éthique, Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), Plateforme CCU (Cognition, Comportements, Usages).

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le laboratoire CLLE est une UMR du CNRS (UMR 5263) créée en janvier 2007 et principalement hébergée sur le site de l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès (UT2J). Elle résulte de la fusion de deux UMR distinctes, l'une en linguistique (ERSS, Équipe de recherche en syntaxe et sémantique, ex-UMR 5610), l'autre en psychologie et ergonomie (LTC, Laboratoire Travail et Cognition, ex-UMR 5551).

À sa création, l'unité était structurée en deux entités indépendantes, chacune divisée en axes thématiques. En 2016, les membres de l'équipe Cognition, Communication et Développement (ECCD, Jeune équipe JE 2395) issue du laboratoire Octogone (Équipe d'accueil EA 4156 de l'UT2J), regroupant des spécialistes en psychologie du développement, ont rejoint l'équipe LTC de CLLE pour constituer un nouvel axe de recherche de cette composante.

Hébergée dans la Maison de la recherche de l'UT2J, elle bénéficie des services et des équipements de cette structure. Elle est aussi présente sur le site de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM), et elle est donc actuellement sous la tutelle de l'UT2J, de l'UBM et du CNRS. Son rattachement à l'UBM découle de l'intégration au sein de l'unité d'une dizaine d'enseignants-chercheurs (EC) de l'Université Bordeaux Montaigne, issus, pour la plupart d'entre eux, du département des sciences du langage, mais aussi du département d'études orientales. Ils ne forment pas un axe au sein de CLLE mais ils se répartissent dans l'axe LL (12 membres) et l'axe PLC (2 membres), en fonction de leur thématique de recherche.

Le laboratoire dépendait jusqu'en 2017 de la section 34 (Sciences du langage) du CoNRS de l'Institut des sciences humaines et sociales à titre principal et de la section 26 (Cerveau, cognition, comportement) de l'Institut des sciences biologiques à titre secondaire. Depuis cette date, il relève du seul Institut des sciences humaines et sociales.

CLLE a aussi fait partie des vingt laboratoires membres de l'Institut de Linguistique Française, Fédération du CNRS (FR 2393) dissoute en 2018. Enfin, CLLE est membre du comité de pilotage de l'Institut des sciences du cerveau, de la cognition et du comportement de Toulouse.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'unité CLLE est rattachée au pôle Humanités, Sciences Humaines et Sociales (H-SHS) du site toulousain, l'un des six pôles structurant le site pour promouvoir l'interscience, et elle est membre de la Structure Fédérative de Recherche Apprentissage-Enseignement-Formation (INSPE Toulouse), de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse (MSHS-T) et de la Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux (MSHBx).

L'unité bénéficie du programme TIRIS (Toulouse Initiative for Research's Impact on Society) du programme Investissements d'avenir (PIA4) qui renforce l'interdisciplinarité avec les Sciences, Technologies, Santé, participe à ANITI (Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute) pour ses recherches en intelligence artificielle, et contribue à l'université européenne UNIVERSEH, réseau de sept universités Erasmus+, centré sur le secteur spatial et l'humanité. CLLE est également partenaire du projet Hermès (AMI SHS-Appel à Manifestation d'Intérêts Sciences Humaines et Sociales) incluant le projet PaRL (Patrimoine Régional linguistique), et utilise la plateforme technique CCU de la MSHS-T pour ses études expérimentales.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	29
Maitres de conférences et assimilés	52
Directeurs de recherche et assimilés	3
Chargés de recherche et assimilés	6
Personnels d'appui à la recherche	11
Sous-total personnels permanents en activité	101
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels non permanents d'appui à la recherche	2
Post-doctorants	12
Doctorants	77
Sous-total personnels non permanents en activité	91
Total personnels	192

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPES SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
UT2J	67	0	3
U Bordeaux 3	13	0	0
CNRS	0	8	8
Autres	1	1	0
Total général	81	9	11

AVIS GLOBAL

Créée en 2007, l'unité CLLE a connu plusieurs réorganisations jusqu'à sa structuration actuelle en trois axes, chacun composé de plusieurs groupes thématiques. Instituée au début du contrat en 2021, la structuration actuelle a été adoptée pour soutenir les ambitions de l'unité : faire émerger des actions articulant ses différentes disciplines afin d'offrir de nouvelles opportunités de recherche, et maintenir une visibilité des disciplines tout en promouvant une interdisciplinarité forte. La visée interdisciplinaire est principalement portée par l'un des axes tandis qu'une réflexion a été parallèlement menée sur les objectifs scientifiques et le périmètre des deux autres axes. L'organisation de la gouvernance et de la gestion financière ont été également revues pour favoriser l'efficacité.

L'objectif de faire de l'unité un laboratoire pluri- et interdisciplinaire est pertinent. L'unité est actuellement reconnue comme un laboratoire de référence en sciences cognitives, mais aussi plus spécifiquement dans les champs des sciences du langage, de la psychologie et de l'ergonomie aux niveaux territorial, national et international. L'unité est organisée en accord avec sa stratégie qui vise à soutenir l'activité de recherche fondamentale et favoriser les recherches interdisciplinaires. Le pilotage de l'unité est clairement défini tant dans la répartition des fonctions de direction que dans l'organisation des instances (conseil, bureau, assemblées). La spécificité de CLLE réside dans l'utilisation d'un large spectre de méthodes de recueil de données quantitatives et qualitatives. Ses positionnements théoriques et méthodologiques sont cohérents, mais plus visibles au niveau des axes qu'à l'échelle de l'unité.

La restructuration a favorisé une dynamique se traduisant par un accroissement des recherches interdisciplinaires, notamment à travers des projets financés et des thèses de doctorat. Cette dynamique s'est également concrétisée par l'organisation de séminaires au sein de chaque axe, permettant la mise en commun des approches et des méthodologies, ainsi que la définition d'objectifs et de questionnements de recherche communs pour favoriser l'émergence de projets et collaborations.

Du point de vue des productions scientifiques, la dynamique croissante des publications de l'unité pour accroître le rayonnement international est indiscutable, mais il reste un nombre non négligeable de publications de moindre visibilité. Cette dynamique s'est manifestée par une augmentation et une diversification des financements obtenus, souvent en collaboration avec le monde socio-économique, ainsi que par un accroissement des productions scientifiques. Du point de vue des productions scientifiques, cela se traduit à l'échelle de l'unité par une hausse des publications à visée pluridisciplinaire, privilégiant les pratiques de science ouverte et des supports à forte visibilité internationale. Il convient toutefois de noter que cette dynamique ne concerne pas l'ensemble des chercheurs et reste inégalement répartie entre les axes.

Les recherches de CLLE sont fortement orientées vers l'innovation, la diffusion et le transfert de connaissances pour relever des défis sociétaux. L'unité est très investie dans les interactions extra-universitaires pour produire des ressources utiles aux acteurs du milieu scientifique et des sphères sociales, économiques et culturelles. Des partenariats stratégiques sont élaborés pour répondre à des défis majeurs sur l'éducation, la santé, l'industrie, et la revitalisation des langues.

Si la trajectoire de l'unité au cours du contrat qui s'achève est incontestablement positive, plusieurs points de vigilance doivent être soulignés, essentiels pour permettre à l'unité de se développer en tant qu'UMR : la nécessité de favoriser un pilotage qui permette d'identifier des priorités scientifiques et de soutenir les activités de fort potentiel, de développer une stratégie efficace de recrutement de chercheurs CNRS, de renforcer les capacités de gestion internes de l'unité pour lui permettre de se développer notamment par la recherche de financements internationaux, et de renforcer l'articulation entre les sites de Toulouse et de Bordeaux, particulièrement pour ce qui concerne la gestion financière et la participation des doctorants à la vie de l'unité.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport préconisait :

- de veiller à inclure tous les membres de l'unité dans la définition des thématiques de recherche et de mieux calibrer la politique de promotion de l'interdisciplinarité,
- d'encourager la mobilité sortante des chercheurs pour accroître la visibilité internationale de l'unité,
- de recruter un personnel administratif de haut niveau pour encadrer les gestionnaires et élaborer un règlement intérieur pour l'unité,
- de mieux définir et populariser les projets intégratifs et identitaires du laboratoire.

Ces recommandations ont été dans l'ensemble largement suivies par l'unité de recherche.

En janvier 2021, CLLE a été restructurée en trois axes de recherche pour mieux répondre au nouveau projet scientifique. Si l'interdisciplinarité était difficile à mettre en œuvre dans le contrat précédent, la politique scientifique a été revue, ce qui a permis de mettre en place une nouvelle organisation de l'unité et de conduire un ensemble d'actions fléchées pour faire émerger et soutenir cette interdisciplinarité : séminaires interdisciplinaires, projets, productions et encadrements interdisciplinaires. Les thématiques de recherche des axes ont ainsi évolué pour favoriser un décloisonnement sous-disciplinaire et parfois disciplinaire pour ce qui est de l'axe PLC.

Pour favoriser la mobilité des chercheurs, le laboratoire diffuse et soutient les aides à la mobilité des doctorants et certaines mobilités de chercheurs, mais la dynamique a été limitée par la période de pandémie (COVID-19, en 2020 et 2021 notamment). Pour accroître la visibilité internationale, le laboratoire a mis en place un travail de sensibilisation aux Appels à projets (AAP) européens en s'appuyant sur la délégation régionale 14 du CNRS. Des projets européens dans le cadre de Horizons Europe ont été déposés avec CLLE comme partenaire, mais pour l'instant sans succès.

L'organisation de la gouvernance et de la gestion financière a été simplifiée avec la mise en place de règles communes de fonctionnement pour l'ensemble du laboratoire ainsi qu'un suivi et une gestion des dossiers par la tenue de réunions régulières entre l'équipe de direction de l'unité et la responsable administrative du pôle de gestion.

Le règlement intérieur a entièrement été revu et régulièrement actualisé au cours du contrat. Il précise les modalités d'accueil des nouveaux entrants et est associé à une charte d'accueil dans le laboratoire afin d'informer les nouveaux membres sur leurs droits et de les engager par rapport à leurs devoirs vis-à-vis du laboratoire.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques, l'organisation et les ressources de l'unité

L'objectif de CLLE est pertinent : faire de l'unité un laboratoire pluri- et inter-disciplinaire mobilisant différentes disciplines. L'unité est organisée en accord avec sa stratégie : soutenir l'activité de recherche fondamentale et favoriser les recherches interdisciplinaires. Le pilotage de l'unité est clairement défini tant dans la répartition des fonctions de direction que dans l'organisation des instances (conseil, bureau, assemblées). Le nombre de personnels d'appui à la recherche est insuffisant pour mettre en œuvre la politique scientifique de l'unité et gérer ses nombreux contrats.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents et elle s'organise en conséquence.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à ses objectifs scientifiques, à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

3/ L'unité dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques adaptés à sa politique scientifique et à ses objets de recherche.

4/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'objectif de CLLE est pertinent : faire de l'unité un laboratoire pluri- et inter-disciplinaire mobilisant différentes disciplines. Elle s'est organisée en conséquence pour produire des connaissances en recherche fondamentale et répondre à des enjeux sociétaux.

CLLE s'inscrit dans les défis sociétaux du CNRS : Inégalités éducatives, Intelligence artificielle, Territoires du futur, Transition énergétique ; dans les priorités du CNRS-SHS : études aréales, humanités numériques, éducation, quantification et modélisation ; dans les défis du CNRS pour 2030 : sociétés en transition, IA générative et cerveau ; et dans les thématiques du CNRS-SHS : Langues, Culture et liens sociaux ; Transition numérique du monde du travail ; Inégalités ; Planète habitable.

La qualité des recherches est soutenue en visant les nouvelles pratiques de recherche (science ouverte, éthique) et exigences des AAP. L'unité est investie dans les interactions avec le tissu socio-économique et poursuit une dynamique de production et diffusion scientifiques de haut niveau et son engagement dans l'obtention de contrats de recherche nationaux et européens. CLLE s'investit dans une démarche pour attirer des chercheurs CNRS et enseignants-chercheurs de très bon niveau, et a renforcé sa politique de soutien aux doctorants.

L'unité s'est organisée en accord avec sa stratégie : renforcer l'implication de ses membres, soutenir l'activité de recherche et favoriser les recherches interdisciplinaires. Le pilotage est clairement défini : répartition des fonctions de direction, organisation des instances (conseil, bureau, assemblée générale), fonctionnement administratif et financier, et priorités de soutien. Au niveau scientifique, la structuration avec des actions dédiées et la définition claire des thématiques a favorisé les collaborations entre les axes et au sein des axes, et elle a amorcé une dynamique interdisciplinaire.

CLLE exploite bien ses ressources et son environnement de recherche et s'est organisée pour soutenir les réponses aux AAP. Ses ressources propres (963 000 €/an, 5 814 000 € sur 6 ans) dépassent de plus de 5 fois ses dotations récurrentes (189 301 €/an, CNRS 70 333 €, UT2J 102 909 €, UMB 16 060 €). Elle a obtenu 72 contrats en 6 ans (56 % en porteur) ce qui témoigne d'un dynamisme dans le pilotage de recherche contractuelle (ingénierie d'étude dédiée) et d'une diversification stratégique des sources de financement - Agence nationale de la recherche, projets PIA, collectivités territoriales. On note deux projets remarquables financés par l'ANR : 1) Prédire les Usages des LoCuteurs en français Oral : approches quantitative, expérimentale et comparative des alternances syntaxiques (PULCO) porté par CLLE ; 2) Increase the Digital VITALity and visibility of languages of France: linguistic descriptions and annotated corpora (DIVITAL) dont CLLE est partenaire.

Le positionnement multi-site permet d'exploiter l'écosystème institutionnel riche avec 19 masters adossés. Le rayonnement institutionnel est fort avec une implication des membres dans les instances nationales (présidence d'une section du CNRS) et locales (directions de MSH, SFR, pôle SHS, vice-présidences).

La politique de mutualisation révèle une organisation structurée : reliquats de projets supérieurs à 2 ans mutualisés, gestion centralisée des crédits optimisant leur usage tout en préservant l'autonomie scientifique des axes via des budgets dédiés à des événements scientifiques.

L'unité a adopté une politique d'accompagnement des personnels avec des procédures d'accueil différencierées (rendez-vous systématique pour tout personnel au-delà de trois mois, remise du Livret Sécurité, visite des locaux en insistant sur la sécurité, accès à l'intranet, journée pour les doctorants avec visite de la plateforme CCU et rencontre des représentants).

L'unité mène une politique doctorale active : 56 % des doctorants sont financés et avec une répartition équilibrée des financements (CDU 60 %, ANR 14 %, régionaux 7 %). Parmi les doctorants non financés, 61 % sont en emploi stable (47 % dans l'éducation/formation), seuls 12 % sont sans financement.

La concentration sur un site principal facilite la cohésion tout en maintenant une présence multi-site. La stratégie d'aménagement accompagne la nouvelle structuration en soutenant les interactions interdisciplinaires dans le respect des trois axes. L'attribution de 53 bureaux sur le site principal témoigne d'une forte capacité d'accueil. Les espaces de convivialité (45 m² financés sur fonds propres) témoignent d'un investissement dans la cohésion d'équipe. L'unité a mis en place une Zoombox sur le site bordelais pour favoriser les activités intersites.

La plateforme CCU, gérée par la MSH-T et administrée pour le CLLE par un ingénieur d'étude CNRS dédié, mise en place pour les besoins expérimentaux (450 m² d'espaces techniques, 8 plateaux sur 9 pilotés par des membres de CLLE) et régulièrement actualisée pour les besoins des projets, a généré plus de 30 publications en 5 ans. Le portail REDAC (Ressources Développées A CLLE) avec un ingénieur de recherche dédié, hébergé par l'infrastructure de recherche nationale pour les données de la recherche en sciences humaines et sociales IR* Huma-Num, propose des ressources multiples avec un accès personnalisé via des applications web développées spécifiquement.

La politique de développement durable suit une approche méthodique avec un bilan d'émission des gaz à effet de serre quantifié (1,71 tonnes de CO₂/personne), une politique de déplacements contraignante (train pour les trajets inférieurs à 6h), une gestion raisonnée du parc informatique et l'intégration systématique des enjeux environnementaux dans les manifestations scientifiques, enrichie par l'articulation avec la recherche (projet DIMEDD -Dispositif Multimédia pour l'Éducation au Développement Durable).

L'unité s'est dotée d'une politique de sécurité des systèmes d'informations (PSSI) qui répond à la réglementation des tutelles avec l'élaboration d'une charte, votée en conseil de laboratoire, qui reprend toutes les mentions nécessaires.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Il paraît nécessaire d'apporter une attention particulière à la répartition sur les sites car, avec une concentration majoritaire des effectifs de l'unité sur le site toulousain (83 %), il est légitime de se demander comment l'unité « fait laboratoire ». La mise en place de Zoombox dédiée ne paraît pas suffisante pour créer une synergie entre les membres localisés dans les deux sites de Toulouse et de Bordeaux. Ce déséquilibre pourrait créer des risques d'isolement et compromettre la cohésion d'ensemble de l'unité multi-site. Il serait notamment souhaitable de mettre en place des actions afin d'éviter un isolement trop important des doctorants du site bordelais.

On constate qu'il n'y a aucune (ou pas de) synergie financière entre les sites de Toulouse et de Bordeaux puisque la dotation de l'Université de Bordeaux est gérée directement au sein de l'université, sans arbitrage avec la direction de l'unité. Enfin, la gestion multi-site peut générer des coûts supplémentaires et des difficultés de coordination (avec notamment à Bordeaux 17 % de permanents répartis entre deux sites), risquant de créer un déséquilibre dans l'animation scientifique des sites secondaires et des complexités dans le suivi de gestion.

Le nombre de personnels d'appui à la recherche est insuffisant. Un des enjeux majeurs du laboratoire pour pouvoir mettre en œuvre sa politique scientifique, notamment en termes de contrats au niveau international, concerne le besoin de personnel pour la gestion de ses multiples contrats. À l'heure actuelle, trois collègues ITA du CNRS composent l'équipe de gestion du laboratoire (avec une responsable administrative à 80 % de son temps de travail). Un cloisonnement des activités a permis d'apaiser la situation de crise relevée lors de l'évaluation du contrat précédent entre personnels universitaires et personnels CNRS. Cette situation peut paraître fragile et inconfortable, la direction devra donc rester vigilante.

Depuis septembre 2022, une personne gestionnaire contractuelle à mi-temps a été recrutée en tant que personnel de l'UT2J (Biats). Ce recrutement a été absolument nécessaire, mais le risque existe que le poste ne soit pas pérennisé. Qui plus est, trois personnes différentes ont occupé ce poste en moins de trois ans. Dans ce contexte de turn-over, chacun de ces trois recrutements de personnel contractuel à mi-temps a nécessité un accompagnement individuel et une formation en interne par l'équipe de gestion, ce qui a entraîné une charge de travail importante sans véritable capitalisation des compétences.

Enfin, l'une des collègues du pôle gestion a annoncé son départ à la retraite dans un an et son non-replacement conduira à l'impossibilité de maintenir une continuité des services déjà en tension avec une personne en moins dans l'équipe de gestion. L'unité doit cependant être attentive à ne pas se restreindre dans les réponses aux appels à projet, au motif d'une surcharge de travail pour la gestion.

En ce qui concerne les chercheurs, le laboratoire invite régulièrement de nombreux candidats potentiels au concours CNRS dans le cadre de séminaires en interne et les prépare aux auditions éventuelles : sur les cinq

dernières années, de nombreux jeunes chercheurs ont soumis leur candidature, mais aucun d'entre eux a été recruté, ce qui fragilise la dynamique de recherche de l'unité.

On constate qu'il n'y a pas de réel suivi de carrière et d'attention portée à l'évolution des personnels d'appui à la recherche notamment pour les personnels d'appui sous tutelle de l'université de Toulouse Jean-Jaurès qui sont invisibilisés lors des promotions. Par ailleurs, il n'est pas fait mention d'un assistant de prévention ni de politique concernant l'hygiène et la sécurité.

Enfin, les représentants et représentantes des doctorants et doctorantes ont fait parvenir au comité un document de quatre pages, accompagné d'un témoignage individuel de cinq pages, qui recense plusieurs dysfonctionnements. Tous ne relèvent pas de la responsabilité de la direction de l'unité, mais plutôt de l'École doctorale CESCO et des instances universitaires (commission recherche, comité d'éthique). Il est regrettable que la direction de l'unité n'ait pas été mieux soutenue par les instances de tutelle pour résoudre ces dysfonctionnements. Néanmoins, il reste qu'il appartient à la direction de mettre en œuvre un plan d'action pour rétablir un climat plus serein entre les doctorantes, les doctorants, les encadrants et encadrantes statutaires.

DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les résultats, le rayonnement et l'attractivité scientifiques de l'unité

CLLE se singularise d'abord par l'utilisation d'un large spectre de méthodes de recueil de données quantitatives et qualitatives. Les positionnements théoriques et méthodologiques qui caractérisent la production scientifique de l'unité sont cohérents, mais ils sont surtout visibles au niveau des axes, et beaucoup moins visibles à l'échelle de l'unité. Du point de vue des productions scientifiques, la dynamique croissante des publications de l'unité pour augmenter le rayonnement international est indiscutable, mais il reste un nombre non négligeable de publications de moindre visibilité. Des efforts devront être consentis pour qu'elles ne soient pas confinées dans des supports de faible visibilité internationale.

1/ L'unité est reconnue pour ses réalisations scientifiques qui satisfont à des critères de qualité.

2/ Les activités de recherche de l'unité donnent lieu à une production scientifique de qualité.

3/ L'unité participe à l'animation et au pilotage de sa communauté.

4/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Par son caractère interdisciplinaire, CLLE se singularise par l'utilisation d'un large spectre de méthodes de recueil de données quantitatives et qualitatives : expérimentations, corpus, questionnaires, mesures physiologiques et d'imagerie, modélisation. Le positionnement théorique apparaît plutôt au niveau des axes. Ainsi, l'axe LL possède une expertise ancienne et reconnue dans le domaine de l'occitan mais aussi en théorie linguistique. Du point de vue des productions scientifiques, la dynamique croissante des publications de l'unité peut être notée. Les trois axes affichent comme stratégie de favoriser les publications interdisciplinaires, les publications dans des supports de premier plan et d'encourager les chercheurs débutants ou non permanents à publier leurs résultats en collaboration avec des chercheurs plus avancés. Une part importante des chercheurs privilégiennent les supports correspondant aux principes de sciences ouvertes. La part de publications cosignées par au moins deux domaines disciplinaires de l'unité est en hausse, indiquant une progression de l'interdisciplinarité cohérente avec le projet scientifique de l'unité. L'activité de l'unité s'est nettement internationalisée avec 65 % des articles à comité de lecture dans des revues anglophones en psychologie et en sciences du langage mais aussi de plus en plus dans des revues à vocation interdisciplinaire telles que *Linguistics and Philosophy*, *Mind and Language*, *Language and Cognition*, *Applied Measurement in Education*, *International Journal of Human-Computer Interaction*, *Human Movement Science*, *Language Resources and Evaluation*, *Journal of Language and Social*

Psychology, Psychonomic Bulletin and Review. C'est un signe d'une stratégie éditoriale mieux ciblée. L'unité a également été associée à la publication de numéros spéciaux de revues, certains en co-coordination, et de chapitres, par exemple sur l'ellipse en français dans le *Oxford Handbook of Ellipsis* (Oxford University Press, 2018).

Le portefeuille contractuel s'est aussi diversifié, avec toute une panoplie de projets en collaboration avec le monde socio-économique couvrant l'éducation, la santé et l'aéronautique, ce qui témoigne d'une stratégie d'ouverture maîtrisée.

Au cours du contrat, les financements obtenus et les thèses soutenues augmentent chaque année. La participation à des AAP nationaux et internationaux s'est densifiée, avec des financements de l'ANR, du PIA, de fondations internationales et partenariats bilatéraux, comme par exemple France-Singapour, France-Colombie, France-Chili, et la participation à une action COST (Cooperation in Science & Technology) : **IMPLEMENTEZ** (Implement the Principles on Effective Interviewing for Investigations). CLEE a également engagé une collaboration internationale dans le cadre du projet franco-chilien SARI (Système automatisé de détection des imperfections dans la construction des questions à choix multiples). Un article récent (2024) d'un membre de CLEE comme premier auteur avec une cinquantaine de co-auteurs appartenant à un grand nombre de laboratoires internationaux, peut aussi être cité comme exemple de la dynamique d'ouverture à l'international et de travail en réseau au sein de l'unité.

Le rapport met en avant l'obtention de plusieurs prix dont trois lauréates de l'Institut Universitaire de France, l'organisation de colloques d'envergure dont le 15e colloque international CHRONOS sur le temps, l'aspect, l'actionnalité, la modalité et l'évidentialité, et l'implication dans un grand nombre de sociétés savantes ou associations scientifiques. L'obtention de deux prix de thèse en 2021 et 2022 (prix Peter T. Ricketts et prix Père Bec de l'Association internationale d'études occitanes AIEO) peut être d'autant plus soulignée qu'elle reflète le progrès de l'intégration des doctorants grâce à un encadrement croisé systématique et à leur implication dans l'organisation de manifestations scientifiques.

L'unité est active dans l'animation et le pilotage de sa communauté par la participation aux activités éditoriales de revues telles que *Journal of French Language Studies*, *Isogloss*, *Psychologie française*, *European Journal of Psychology of Education*, *International Journal of Human Factors and Ergonomics*.

Plusieurs membres de l'unité sont également investis dans le fonctionnement de la plateforme CCU, du Comité d'Ethique de la Recherche (CER) de la COMUE de Toulouse et notamment sa présidence, et dans la co-direction d'un réseau mondial visant la mise en commun de ressources pour accélérer l'accumulation de connaissances rigoureuses en psychologie. Ils occupent aussi des responsabilités dans une vingtaine de sociétés savantes ou associations scientifiques : Société française d'études japonaises, European Association of Japanese Studies, The Phonological Society of Japan, Réseau français de phonologie, Association Internationale d'Etudes Occitanes, Centre d'études picardes, Société de linguistique romane, Société internationale de diachronie du français, Association française de linguistique appliquée, Association internationale pour la recherche en didactique du français, etc.

L'engagement de l'unité dans le respect des principes d'intégrité scientifique, d'éthique et de science ouverte se manifeste par l'organisation de séminaires ouverts à l'ensemble des membres du laboratoire sur les thématiques associées au dépôt de dossiers auprès du comité d'éthique, au pré-enregistrement, ou encore à la slow science, par l'organisation d'ateliers pour accompagner et former à HAL. Les dossiers déposés par l'unité constituent la part la plus importante des dossiers déposés auprès du CER qui a reçu l'accréditation IRB (International Review Boards).

Une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) a été élaborée au sein du laboratoire avec le référent PSSI.

L'unité s'appuie également sur les ressources développées par ses tutelles : dispositifs Science Ouverte de l'UT2J, politique de l'UT2J et du CNRS pour encourager l'utilisation de HAL.

Enfin, plusieurs membres de l'unité contribuent au CER déployé par la COMUE de Toulouse.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Les positionnements théoriques et méthodologiques qui singularisent la production scientifique de l'unité sont cohérents au niveau des axes, mais beaucoup moins visibles à l'échelle de l'unité. Il conviendrait de mieux les préciser et de définir les dispositifs et actions entreprises pour soutenir l'émergence de thématiques novatrices, le soutien aux projets de recherches à haut risque scientifique ainsi que la valorisation des disciplines rares. Ces éléments demeurent actuellement insuffisamment explicités dans le DAE.

Le départ de trois chercheurs CNRS, qui n'ont pas pu être remplacés représente à moyen terme un risque majeur pour le développement de l'unité comme UMR.

Si des efforts évidents ont été déployés pour accroître le rayonnement international de l'unité au niveau des publications, il en reste un nombre non négligeable de moindre visibilité, surtout au sein de l'axe LL. Cela est certes souvent lié à la nature des recherches et au public auquel elles s'adressent, mais des efforts devraient être consentis pour qu'elles ne soient pas confinées dans des supports plus ou moins confidentiels de très faible visibilité internationale. Les membres de l'axe PLC qui publient dans des revues internationales de haut niveau en psychologie et psycholinguistique telles que *Experimental Psychology*, *Journal of Experimental Psychology. Human Perception and Performance*, *Journal of Experimental Child Psychology*, *Journal of Educational Psychology* devraient pouvoir servir de relais pour encourager leurs collègues des autres axes à mieux valoriser les résultats de leurs recherches en dehors de la France.

La distance entre les sites de Toulouse et de Bordeaux, bien que partiellement compensée par des outils collaboratifs, limite encore les échanges informels et le partage de matériel. Sur le plan international, l'équipe a obtenu des financements bilatéraux ou nationaux compétitifs, mais elle n'est pas encore porteuse d'un projet Horizon Europe de grande ampleur.

La mobilité sortante des chercheurs permanents reste aussi limitée, ce qui réduit les occasions d'ancrage durable dans des réseaux étrangers/internationaux.

Par ailleurs, la stratégie de diffusion ouverte manque de formalisation. La traçabilité des ressources mentionnées (par exemple CanEn - corpus de tweets d'anglais canadien, CO-LLAPSE - Corpus of L2 Academic Psychology English- etc.) n'apparaît pas toujours clairement, ce qui limite la vérifiabilité de la conformité aux principes FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable).

Pour maintenir la dynamique, l'unité devra consolider sa politique de partage de ressources, ses infrastructures et accroître sa participation aux programmes européens, secteurs où la concurrence s'intensifie.

Les exemples retenus pour illustrer les résultats majeurs de l'unité attestant d'une production interdisciplinaire sont limités et ne reflètent pas la diversité et la continuité des travaux interdisciplinaires menés sur l'ensemble de la période évaluée. Il s'agit par exemple du corpus CO-LLAPSE, ainsi que deux publications de 2021 : un article dans le *Quarterly Journal of Experimental Psychology* et une dans les actes de SIGMOPHON.

Enfin, pour ce qui est de l'animation et le pilotage de la communauté, le DAE mentionne six contrats de recherche Cifre et un contrat post-doctoral, ainsi qu'une palette de partenariats couvrant l'éducation, la santé, le handicap, et l'aéronautique. Ces éléments auraient pu fournir des illustrations plus représentatives de l'activité interdisciplinaire récente. Par ailleurs, des informations qualitatives et quantitatives montrant que les ressources produites sont diffusées selon les principes FAIR seraient nécessaires pour apprécier pleinement la politique de partage suivie par l'équipe.

DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Les recherches de CLLE sont fortement orientées vers l'innovation, la diffusion et le transfert de connaissances pour relever des défis sociaux. L'unité est très investie dans les interactions extra-universitaires pour produire des ressources utiles aux acteurs du milieu scientifique et des sphères sociales, économiques et culturelles. Des partenariats stratégiques sont élaborés pour répondre à des défis majeurs sur l'éducation, la santé, l'industrie, et la revitalisation des langues. Toutes les actions entreprises ne sont pas coordonnées par une stratégie claire de la direction de l'unité.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social.

2/ L'unité développe des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

La définition des intérêts de recherche de l'unité CLLE est fortement orientée vers l'innovation, la diffusion et le transfert de connaissances pour relever des défis sociaux. La nature de ces intérêts de recherche conduit l'unité à s'investir fortement dans les interactions avec le monde extra-universitaire et à produire des ressources utiles aux acteurs du milieu scientifique comme des sphères sociales, économiques et culturelles : bases de données textuelles, outils pédagogiques numériques et dispositifs d'apprentissage.

Les trois axes de recherche de l'unité sont engagés dans des liens et actions avec le monde culturel, économique et social, en développant des partenariats stratégiques pour répondre à des défis sociaux majeurs sur l'éducation, la santé, l'industrie, et la revitalisation des langues.

Des conventions ont ainsi été signées pour la formation continue des enseignants avec les Rectorats des académies de Toulouse et de Bordeaux. Les activités de recherche couvrent un large éventail de sujets, allant de l'apprentissage du français et des compétences rédactionnelles à la sauvegarde des langues en danger, comme la convention Cifre avec la société Joliciel visant la création de ressources pour l'analyse des parlers occitans, en passant par l'éducation inclusive pour les personnes en situation de handicap ou encore l'étude des interactions entre humains et technologies innovantes telles que le contrat industriel avec la société MIMBUS pour favoriser les apprentissages avec l'appui de la réalité virtuelle.

D'autres résultats de recherches sont disséminés, sur les pièges de l'entretien (de recrutement) auprès des professionnels de la santé, de l'éducation nationale dans différentes académies, de l'industrie ou de l'aéronautique. Cela a notamment pris la forme d'actions de formation continue, de formulation de recommandations, de la publication d'ouvrages ou de podcasts.

On peut citer également le projet TACTILIVR (Le livre tactile comme outil de communication et d'intervention précoce) qui a abouti à la création de prototypes de livres tactiles testés auprès d'enfants malvoyants dans un cadre participatif associant parents, éducateurs et enseignants. L'ancrage territorial se reflète aussi dans des contrats importants associant rectorat, associations, centres hospitaliers et groupes industriels : POUCEEC (Parcours ouverts et compétences pour l'éducation à l'esprit critique), AREN (Argumentation et numérique, qui vise à élaborer une plateforme numérique de débats en ligne pour favoriser le développement des compétences argumentatives des élèves et de leur esprit critique dans une perspective d'éducation à la citoyenneté), etc. Cette capacité à nouer des collaborations variées constitue un levier important de financement et de diffusion et accroît la visibilité de l'unité.

L'unité intervient également auprès du grand public en organisant des tables rondes ou cycles de conférences ou en étant invitée dans de telles manifestations. Certains de ses membres participent aux événements comme la semaine du cerveau, le fête de la science ou la nuit européenne des chercheurs. L'unité a aussi contribué aux débats de société en répondant à des interviews pour la presse écrite, pour des émissions de télévision, par la production de podcasts ou de vidéos, et l'animation d'un blog (Bling). Elle a également produit des ressources numériques pour le grand public telles que l'application Serboverb, qui répond à un besoin croissant d'apprentissage du serbe par des étrangers, le projet européen Terpsichore (*Transforming Intangible Folkloric Performing Arts into Tangible Choreographic Digital Objects*), le projet JeMo (Jeux pour entraîner les connaissances morphologiques à l'école).

Bien d'autres exemples concrets peuvent être cités, comme le développement par l'axe CSC d'un partenariat conventionné avec la Mutuelle de Santé Agricole (MSA) sur la problématique de l'inacceptabilité des robots de traite autonome par les agriculteurs de la région Occitanie-Nord. Ce travail a conduit à la conception d'un document résumé sous forme de triptyque à destination des conseillers MSA permettant une meilleure information des éleveurs bovins, sur les facteurs favorisant ou non l'installation de ces robots autonomes dans les exploitations.

Enfin, les membres sont régulièrement sollicités pour réaliser des expertises pour l'ANR, l'ANRT (Association Nationale de la Recherche et de la Technologie) et le Hcéres. Un enseignant-chercheur de l'unité a aussi assuré pendant quatre ans (de 2019 à 2023) les fonctions de juge d'appel dans la section disciplinaire du CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Le comité d'experts estime qu'il n'y a guère de points faibles dans ce domaine concernant l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société. Il a simplement l'impression que toutes les actions entreprises ne sont pas coordonnées par une stratégie d'ensemble de la direction de l'unité, qui se contente de valider les initiatives individuelles prises par les membres actifs du laboratoire en fonction de leur secteur d'expertise.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Initialement créée en 2007 à partir de la fusion de deux UMR distinctes, en linguistique d'une part et en psychologie et ergonomie d'autre part, l'unité CLLE a connu plusieurs réorganisations jusqu'à sa structuration actuelle en trois axes, chacun composé de plusieurs groupes thématiques. Instituée au début du contrat en 2021, la structuration actuelle a été adoptée pour soutenir les ambitions de l'unité : faire émerger des actions articulant ses différentes disciplines afin d'offrir de nouvelles opportunités de recherche, et maintenir une visibilité des disciplines tout en promouvant une interdisciplinarité forte. La visée interdisciplinaire est principalement portée par l'axe PLC tandis qu'une réflexion a été parallèlement menée sur les objectifs scientifiques et le périmètre des deux autres axes, LL et CSC. L'organisation de la gouvernance et celle de la gestion financière ont été également revues pour favoriser l'efficacité.

La trajectoire de l'unité au cours du contrat qui s'achève a été incontestablement positive.

La restructuration a favorisé une dynamique se traduisant par un accroissement des recherches interdisciplinaires, notamment à travers des projets financés et des thèses de doctorat. Cette dynamique s'est également concrétisée par l'organisation de séminaires au sein de chaque axe, permettant la mise en commun des approches et des méthodologies, ainsi que la définition d'objectifs et de questionnements de recherche communs pour favoriser l'émergence de projets et collaborations.

Cette dynamique s'est manifestée par une augmentation et une diversification des financements obtenus, souvent en collaboration avec le monde socio-économique, ainsi que par un accroissement des productions scientifiques. Du point de vue des productions scientifiques, cela se traduit à l'échelle de l'unité par une hausse des publications à visée pluridisciplinaire, privilégiant les pratiques de science ouverte et des supports à forte visibilité internationale. Il convient toutefois de noter que cette dynamique ne concerne pas l'ensemble des chercheurs et reste inégalement répartie entre les axes. De plus, le fonctionnement mis en place pour encourager l'émergence de questionnements et actions de recherches conduit l'unité à dépendre des opportunités de rencontres entre chercheurs sans que des priorités scientifiques semblent clairement définies. Ce choix de privilégier une approche *bottom-up* risque de fragiliser l'unité en cas de perte des compétences. L'unité semble avoir repéré les risques liés à cette approche puisqu'elle prévoit pour le futur contrat quinquennal d'installer un conseil scientifique afin d'identifier et soutenir les activités de fort potentiel. Il est à noter que ce travail de prospective a déjà été entamé avec l'identification de trois axes majeurs pour l'avenir : intelligence artificielle, éducation et neurosciences.

D'autres points de vigilance doivent être soulignés, essentiels pour permettre à l'unité de se développer en tant qu'UMR : la nécessité de développer une stratégie efficace de recrutement de chercheurs CNRS, de renforcer les capacités de gestion internes de l'unité pour lui permettre de se développer notamment par la recherche de financements internationaux, et de renforcer l'articulation entre les sites de Toulouse et de Bordeaux, particulièrement pour ce qui concerne la gestion financière et la participation des doctorants à la vie de l'unité.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Les contrats étant d'une durée assez longue (cinq ans), il serait souhaitable qu'un comité de pilotage formel des trois tutelles puisse siéger une fois par an pour dresser un bilan des activités de recherche du laboratoire et voir si des dynamiques nouvelles seraient nécessaires pour conforter les acquis et les faire évoluer si besoin.

L'articulation entre les sites toulousain et bordelais mériterait d'être renforcée, tant au niveau des tutelles qu'au niveau de la direction de l'unité. Les tutelles pourraient notamment faciliter l'intégration de la gestion financière du site bordelais par le pôle de gestion basé à Toulouse, et mieux coordonner la politique de gestion des outils numériques. De son côté, la direction de l'unité gagnerait à intégrer plus étroitement le site bordelais dans le pilotage de l'unité.

Concernant la gouvernance de l'unité et de ses axes, le comité recommande à la future direction de bien distinguer les fonctions de responsable d'axe de celles de direction de l'unité, afin de garantir l'autonomie des axes et un équilibre dans leur pilotage. Il sera aussi essentiel de porter attention au fonctionnement du pôle de gestion de l'unité. Le départ en retraite d'une des gestionnaires est programmé pour 2026, le comité recommande un renouvellement de ce poste par les tutelles (CNRS) afin de ne pas mettre en péril la gestion de l'unité. L'unité doit, par ailleurs, être attentive à ne pas se restreindre dans les réponses aux appels à projets, au motif d'une surcharge de travail pour la gestion. La mise en œuvre de la recommandation du précédent rapport, préconisant le recrutement d'un personnel administratif de haut niveau, pourrait constituer une réponse pertinente à cette problématique.

Enfin, un cloisonnement des activités des personnels d'appui a permis d'apaiser la situation de crise relevée lors de l'évaluation du contrat précédent entre personnels universitaires et personnels CNRS. Cette situation peut paraître fragile et inconfortable, la direction devra donc rester vigilante. L'unité devrait formaliser sa politique de soutien aux candidatures externes, notamment en structurant les actions déjà existantes autour d'un cadre cohérent.

Une meilleure visibilité des priorités scientifiques du laboratoire, couplée à une communication ciblée, renforcerait son attractivité auprès des jeunes chercheurs et chercheuses. Cela permettrait également d'optimiser l'accompagnement proposé, en cohérence avec les dynamiques de recrutement actuelles.

Au regard des dysfonctionnements relevés concernant l'encadrement de certains doctorants ou doctorantes, le comité recommande la mise en place d'une cellule d'écoute et de médiation indépendante qui permettrait un traitement plus rapide des situations problématiques rencontrées, mais aussi la mise en place d'une formation pour les encadrants et encadrantes aux règles éthiques et juridiques, au management, et à la compréhension de ce qui constitue une situation de harcèlement. Le comité recommande de systématiser l'information au sein de l'unité sur la composition des comités de thèse et leurs objectifs, ainsi que sur les procédures relatives au signalement des situations de harcèlement par exemple avec un fascicule et un formulaire signé par les doctorants confirmant que l'information leur a bien été transmise. En amont du doctorat, il serait aussi plus généralement opportun de structurer davantage l'accompagnement à la candidature aux contrats doctoraux, ou encore de recenser régulièrement les dispositifs de financement disponibles. Une meilleure coordination entre les encadrants et une communication plus visible des opportunités pourraient également renforcer l'attractivité du laboratoire et améliorer le taux de thèses financées. Il serait également souhaitable de mettre en place des actions afin d'éviter un isolement trop important des doctorants du site bordelais. Le comité recommande enfin à l'unité de garantir une représentation spécifique des ingénieurs, techniciens et post-doctorants contractuels au sein du conseil d'unité, distincte de celle des doctorants, afin de mieux prendre en compte leurs préoccupations, besoins et objectifs propres. Il serait enfin pertinent de mener une évaluation systématique de l'utilisation de la plateforme CCU par les chercheurs de CLLE, en l'inscrivant dans une analyse du taux de remplissage, des modalités de réservation et du niveau de mutualisation entre équipes, laboratoires et projets. L'objectif serait de garantir une exploitation optimale des ressources disponibles, de renforcer la transparence dans leur usage, de promouvoir les synergies entre les unités, et d'en améliorer l'accessibilité pour l'ensemble des chercheurs. Les chercheurs de CLLE étant les principaux utilisateurs de la plateforme CCU, l'unité pourrait également encourager une meilleure articulation entre les demandes d'équipement et les projets scientifiques portés par l'unité. Cela permettrait d'identifier les besoins partagés, tout en favorisant des investissements plus pérennes.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Afin de renforcer son pilotage scientifique, CLLE devrait formaliser des mécanismes légers mais structurants, tels que des bilans annuels des collaborations, des indicateurs qualitatifs de circulation des méthodes ou des temps d'échange inter-équipes dédiés aux pratiques interdisciplinaires. Une telle structuration favoriserait la visibilité des dynamiques en cours, tout en renforçant leur impact collectif à l'échelle du laboratoire. De plus, pour accentuer la lisibilité et l'impact des travaux de l'unité, elle devrait formaliser davantage la spécificité scientifique des différents groupes thématiques au sein des axes. Une réflexion stratégique sur les complémentarités et les synergies possibles pourrait permettre de positionner plus clairement l'équipe à l'échelle nationale et internationale, tout en facilitant la communication externe sur son identité scientifique.

Pour soutenir une dynamique de publication internationale plus structurée et inclusive, il serait judicieux de mettre en place des séminaires méthodologiques interdisciplinaires, tels que des ateliers d'écriture scientifique ou des sessions de relecture croisée de projets éditoriaux. Ces formats pourraient faciliter le partage de bonnes pratiques entre disciplines, tout en valorisant les expertises internes et en accompagnant plus efficacement les chercheurs dans leurs démarches de publication.

Les liens avec le Laboratoire de NeuroPsychoLinguistique (LNPL) qui mène des opérations de recherche voisines de celles de CLLE et qui utilise aussi la plateforme technique CCU mériteraient d'être mieux définis et consolidés. Une meilleure valorisation des projets conjoints entre les deux unités dans les documents stratégiques permettrait de rendre visibles les synergies existantes au niveau institutionnel, et de consolider les partenariats régionaux.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

L'unité se distingue par la richesse de ses activités de recherche en lien avec la société, mais gagnerait en clarté en adoptant une stratégie d'ensemble de ces actions.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 02 octobre 2025 à 09h00

Fin : 02 octobre 2025 à 17h00

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

Le 1er Octobre

- 18h-19h Réunion préparatoire du comité de visite en huis clos

Le 2 Octobre

- 9h00-9 h15 Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité
 - Direction : Franck Amadieu, Anne Przewozny, Valérie Tartas
- 9h15-9 h45 Visite des locaux et observation des conditions de travail des doctorants, des chercheurs, enseignants-chercheurs et des personnels d'appui à la recherche et de la plateforme technique
- 9h45-10 h15 Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles
 - Tutelles : Nathalie Dessens, Vice-présidente Recherche, Université de Toulouse Jean Jaurès ; Ricardo Etxepare, Directeur scientifique adjoint CNRS ; Nicolas Labarre, Vice-président Recherche pour les Sciences humaines et sociales, Université de Bordeaux Montaigne ; Jocelyn Méré, (Délégué Régional CNRS)
- 10h15-11 h00 Session plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés et les émérites
 - Présentation administrative et scientifique du laboratoire : Franck Amadieu, Anne Przewozny, Valérie Tartas suivie d'une discussion avec le comité
- 11h00-11 h15 Pause
- 11h15-12 h00 Réunion (sans la direction de l'unité)
 - Domaine Langues et Langage
 - Introduction par les responsables du domaine Myriam Bras et Anne Dagnac suivie d'une discussion avec le comité
- 12h00-12 h45 Réunion (sans la direction de l'unité)
 - Domaine Processus langagiers et cognitifs
 - Introduction par les responsables du domaine Fabio Montermini et Nathalie Huet suivie d'une discussion avec le comité
- 12h45- 13h45 Pause Déjeuner
- 13h45-14 h30 Réunion (sans la direction de l'unité)
 - Domaine Cognition en situations complexes
 - Introduction par les responsables du domaine Céline Lemercier et Valérie Le Floch suivie d'une discussion avec le comité
- 14h30-15 h15 Entretien à huis clos avec les doctorantes et doctorants
- 15h15-16 h00 Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche : ingénieurs, techniciens et administratifs
- 16h00-16 h30 Entretien à huis clos avec la direction actuelle et future de l'unité : Franck Amadieu, Anne Przewozny, Valérie Tartas, Fabio Montermini, Maja Becker, Jérémy Danna
- 16h30 – 16h45 Réunion à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Toulouse, le 27 novembre 2025

Monsieur Arnaud Tourin
Directeur du Département Recherche
HCERES

Objet :

Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation

DER-PUR270025683 - CLLE - Cognition, langues, langage, ergonomie

Monsieur le Directeur,

L'Université a pris connaissance du rapport d'évaluation de l'Unité de Recherche Cognition, langues, langage, ergonomie (CLLE), rapport qui reconnaît la pertinence de sa restructuration, la grande qualité et le rayonnement de sa production scientifique, la place qu'elle occupe tant dans le champ des sciences cognitives que dans ceux, plus spécifiques, des sciences du langage, de la psychologie et de l'ergonomie.

Je vous prie de trouver ci-après les observations formulées par la Direction de CLLE. Ces éléments, que nous partageons, ont été discutés au sein du laboratoire et ont fait l'objet d'un large consensus :

Nous remercions le comité HCERES pour le travail réalisé et le temps consacré à l'évaluation de notre unité. Nous avons soumis le rapport à l'ensemble de l'unité CLLE afin de pouvoir échanger collectivement sur les éléments de fond du rapport. Après échanges en AG, en bureau et rédaction des éléments de réponses en conseil d'unité (vote à l'unanimité), nous listons quelques points pour lesquels l'unité souhaite amener des clarifications.

Suivi de carrière

Page 10 : "On constate qu'il n'y a pas de réel suivi de carrière et d'attention portée à l'évolution des personnels d'appui à la recherche notamment pour les personnels d'appui sous tutelle de l'université de Toulouse qui sont invisibilisés lors des promotions."

L'unité comprend que le constat émis par le comité HCERES ne concerne pas l'unité et l'équipe de direction qui a toujours été engagée dans l'accompagnement et le soutien pour l'avancement de carrière de l'ensemble des collègues d'appui à la recherche quelle que soit la tutelle.

Mention de la plateforme technique CCU et rôle de l'unité CLLE dans la CCU

Page 15 : " Il serait enfin pertinent de mener une évaluation systématique de l'utilisation de la plateforme CCU par les chercheurs de CLLE, en l'inscrivant dans une analyse du taux de remplissage, des modalités de réservation et du niveau de mutualisation entre équipes, laboratoires et projets. L'objectif serait de garantir une exploitation optimale des ressources disponibles, de renforcer la transparence dans leur usage, de promouvoir les synergies entre les unités, et d'en améliorer l'accessibilité pour l'ensemble des chercheurs."

Page 15: "Les chercheurs de CLLE étant les principaux utilisateurs de la plateforme CCU, l'unité pourrait également encourager une meilleure articulation entre les demandes d'équipement et les projets scientifiques portés par l'unité. Cela permettrait d'identifier les besoins partagés, tout en favorisant des investissements plus pérennes".

Page 16: Les liens avec le Laboratoire de NeuroPsychoLinguistique (LNPL) qui mène des opérations de recherche voisines de celles de CLLE et qui utilise aussi la plateforme technique CCU mériteraient d'être mieux définis et consolidés.

Il est important de préciser que la plateforme CCU n'est pas rattachée à l'unité CLLE, ni gérée par celle-ci. Cette plateforme est gérée par la MSH-T. Différents membres de CLLE sont en effet très investis dans la plateforme à travers la responsabilité de différents plateaux techniques ou l'utilisation de la plateforme. Un ingénieur de CLLE, référent plateforme CCU pour CLLE, apporte régulièrement son aide à d'autres laboratoires (LNPL, CERPPS) dans le cadre de cette plateforme. Néanmoins la plateforme CCU est sous la responsabilité opérationnelle de l'ingénieur de recherche de la MSH-T (ingénieur de recherche CNRS). <https://mshs.univ-toulouse.fr/plateformes/les-plateformes-technologiques/ccu-cognition-comportements-et-usages/>

Relations doctorants/encadrants

Page 10: "Enfin, les représentants et représentantes des doctorants et doctorantes ont fait parvenir au comité un document de quatre pages, accompagné d'un témoignage individuel de cinq pages, qui recense plusieurs dysfonctionnements. Tous ne relèvent pas de la responsabilité de la direction de l'unité, mais plutôt de l'École doctorale CLESCO et des instances universitaires (commission recherche, comité d'éthique), comme l'a remarqué la direction de l'unité lors du huis-clos. Il est regrettable que la direction de l'unité n'ait pas été mieux soutenue par les instances de tutelle pour résoudre ces dysfonctionnements. Néanmoins, il reste qu'il appartient à la direction de mettre en œuvre un plan d'action pour rétablir un climat plus serein entre les doctorantes, les doctorants et les encadrants statutaires".

Les retours pointant des dysfonctionnements dans l'unité notamment concernant l'encadrement doctoral nous permettent de préciser les démarches déjà engagées durant le contrat : il existe différents espaces de discussion pour traiter des problèmes : le bureau d'unité dans lequel les représentants sont présents, le conseil d'unité et également les AG d'unité. Un espace spécifique est dédié aux doctorants et non permanents au travers des AG de non permanents. Par ailleurs, en cas de dysfonctionnements dans la relation d'encadrement doctoral, les principes que nous avons adoptés sont les suivants : les différents partenaires sont reçus individuellement puis ensemble par la direction de l'unité si cela est possible. Des solutions sont envisagées au sein de la dyade encadrant-encadré avec une médiation assurée par la direction du laboratoire et des points réguliers peuvent être envisagés. Si ce niveau-là n'est pas possible ou envisageable, alors un

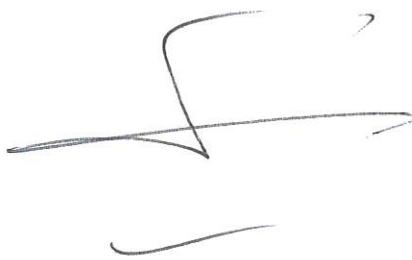
espace de dialogue et d'échanges avec l'école doctorale est proposé et amène à des pistes de solution avec les doctorants et encadrants. La direction de l'unité s'est toujours souciée du bien-être de l'ensemble des membres du laboratoire et a toujours reçu et traité les problèmes dont elle a eu connaissance. Nous avons également travaillé de concert avec les tutelles pour alerter sur des situations spécifiques. Nous tenons par ailleurs à préciser qu'il apparaît que ces dysfonctionnements recouvrent également des problématiques souvent très différentes. Par ailleurs, nous avons dès le début de notre mandat proposé aux membres du laboratoire une enquête sur les conditions de travail et le bien-être au laboratoire ce qui nous a permis d'identifier des besoins et des demandes de divers ordres. Par exemple, cela a permis de mettre en place une sensibilisation au harcèlement ainsi qu'aux violences sexistes et sexuelles qui a été adressée aux membres statutaires d'un côté et aux membres non permanents de l'autre. Plus récemment, une enquête sur la qualité de vie au travail a été menée dans une démarche QVCT qui a confirmé une ambiance de travail sereine avec d'excellentes conditions de travail.

Sur l'ensemble du contrat, ont été traitées et résolues par la direction de l'unité des situations problématiques qui représentent un pourcentage de 3,24% sur un total de 185 encadrements sur la période entre doctorants et encadrants, parfois avec le concours de l'Ecole doctorale et la VP recherche. La direction de l'unité sait exploiter les leviers institutionnels : un dispositif de signalement existe depuis un an à l'UT2J. L'équipe de direction a suivi une formation sur les VSS auprès du CNRS. D'autres formations de ce type ont été suivies par divers membres de l'unité auprès de l'UT2J (VSS, risques psycho-sociaux, harcèlement hors VSS, etc.).

Avec ma considération, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes cordiales salutations.

La Présidente de l'Université

Emmanuelle GARNIER



Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

